



Quibilium®

Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.

Conditionnement(s)

Fiche d'identité

Composition :

Autres composants dangereux CLP
- Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, inférieur à 1 % naphthalène
- 2-Ethylhexanol

Classification RAC : 11

Formulation : concentré émulsionnable

Numéro AMM : 2100151

Détenteur d'homologation : BASF
Agricultural Solutions Fance S.A.S 21,
chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully

Substance active : pyraclostrobine
Teneur : 200g/l, soit 19.16% (m/m)
Famille chimique : strobilurines
Mode d'action : Inhibiteurs externes de la
quinone (Qol)

Description

Quibilium contient de la pyraclostrobine, molécule de la famille des strobilurines. Grâce à son mode de diffusion locosystémique et translaminaire, Quibilium protège la surface comme l'intérieur des feuilles. Cette spécialité se caractérise par une grande rapidité d'action et une longue persistance contre les maladies du feuillage des céréales. Quibilium est sélectif à tous les stades de la céréale

Préparation

Préparation de la bouillie

Remplir la cuve aux ¾ du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche et bien agiter le bidon de Quibilium avant de verser la quantité nécessaire, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final. Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation. Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur (ou rince-bidon indépendant). Laisser égoutter les bidons.

Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PROFIL D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL - LA PRÉCAUTION				
	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION
Quibilium est un FONGICIDE polyvalent (blé, épeautre, triticale, orge, avoine, seigle) à action préventive et curative.	PRÉCAUTIONS D'UTILISATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION	PRÉCAUTIONS D'ÉVALUATION

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour l'emploi

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Prévention et gestion de la résistance :

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, BASF Agricultural Solutions France S.A.S décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

LES BONNS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

+ D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR : FLASHEZ-NOI

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H302 + H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
------------------	-------------------	------------------

9 - Matières et objets dangereux divers

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H361d - Susceptible de nuire au fœtus.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Appareil gastro-intestinal, Cavité nasale) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264 - Se laver (préciser les parties du corps à laver) soigneusement après manipulation.
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P331 - NE PAS faire vomir.
P333+P313 - En cas d'irritation/éruption cutanée : consulter un médecin.
P391 - Recueillir le produit répandu.
SPa1 - Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer une strobilurine ou un QoI plus de 2 fois par culture de céréales et par an.
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour 1 application par an et de 20 mètres pour 2 applications par an.
SPe3 - Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
Délai de rentrée
48 heures après traitement.
Mentions obligatoires
SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Information santé

Premiers soins

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : <https://agro.bayer.fr/> et www.quickfds.com .
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : 0°C
Température maximum : 40°C
N°ONU : 3082

Tableau des usages et doses autorisées



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Blé	Rouilles	1.1 l/ha	2 trait./an	35	1a, 2a, 6a
Orge	Helminthosporiose	1.1 l/ha	1 trait./an	35	1a, 2a, 6a
Orge	Rhynchosporiose, Rouilles	1.1 l/ha	2 trait./an	35	1a, 2a, 6a
Avoine	Rouille couronnée	1.1 l/ha	2 trait./an	35	1a, 2a, 6a
Seigle	Rhynchosporiose, Rouilles	1.1 l/ha	2 trait./an	35	1a, 2a, 6a
Triticale	Rouilles	1.1 l/ha	2 trait./an	35	1a, 2a, 6a
Tritordeum	Rouilles	1.1 l/ha	2 trait./an	35	1a, 2a, 6a

***En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.**
 Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse :<https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>
Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45

- 1. Organismes aquatiques**
 1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour 1 application par an et de 20 mètres pour 2 applications par an.
- 2. Arthropodes, oiseaux, mammifères, abeilles**
 2a. . Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- 6. Divers**
 6a. . Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer une strobilurine ou un QoI plus de 2 fois par culture de céréales et par an.

Traitement

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Quibilium s'utilise de la montaison à l'épiaison, contre les maladies des feuilles. Quibilium procure le maximum d'efficacité lorsqu'il est appliqué en tout début d'attaque de maladies.

Sur blé, épeautre :
 Compte tenu de ses performances, Quibilium est le fongicide pour la protection des dernières feuilles du blé, essentielles dans la constitution du rendement. La plage d'utilisation optimale se situe donc entre le stade «dernière feuille étalée» et «fin gonflement».

Sur orge, avoine, seigle et triticale :
 En fonction de la pression parasitaire, réaliser une ou deux applications :
 - un premier traitement au début de la montaison en fonction des Bulletins de Santé du Végétal ou dès l'apparition des tout premiers symptômes. Cette application précoce permet de valoriser au mieux la longue persistance d'action de Quibilium.
 - un second traitement à partir du stade «dernière feuille étalée» et au plus tard au stade «sortie des barbes», en fonction de la reprise de la maladie, pour protéger les étages foliaires supérieurs et l'épi.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Classification FRAC

11 - Inhibiteurs externes de la quinone (QoI)

Conditions du milieu

- Pour suivre l'évolution du (ou des) pathogènes sur votre secteur, reportez-vous au Bulletin de Santé du Végétal, ou à tout autre dispositif d'information sur les pressions parasitaires mis en oeuvre au niveau de votre région et réalisez un suivi régulier de vos parcelles.
- La qualité de la pulvérisation (répartition homogène de la bouillie) et les conditions météorologiques au moment de l'application (température inférieur à 25 °C et hygrométrie supérieur à 70 %) participent à la réussite du traitement. Par temps chaud (supérieur à 25 °C), traiter tôt le matin ou en soirée en fonction de l'hygrométrie.
- Traiter par temps calme, en absence de vent afin d'éviter toute dérive de bouillie sur les cultures voisines.
- Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer une strobilurine (ou QoI) plus de 2 fois par culture de céréales et par an. En conséquence, Quibilium doit être appliqué sur la même parcelle au maximum 2 fois par an (1 seule fois par an pour lutter contre l'helminthosporiose).

Mesures de protections des individus



Caractéristiques des EPI ▼		PROTECTION DE L'OPERATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		PREPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC PULVERISATEUR A RAMPE:		NETTOYAGE	
			PULVÉRISATEUR			
			TRACTEUR AVEC CABINE FERMEE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique*	Réutilisables	Réutilisables **
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3)						
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)						
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3						

* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Dans le cas d'une application avec tracteur avec cabine, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

** En cas de contact avec la culture traitée



Mentions légales

Quibilium® □ 200 g/l pyraclostrobine □ AMM n°2100151 □ Détenteur d'homologation : BASF Agricultural Solutions Fance S.A.S □ ® Marque déposée BASF

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 □ Danger par aspiration, catégorie 1 □ Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2 □ Sensibilisation cutanée, catégorie 1 □ Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 □ Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4 □ Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires □ Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 □ Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie 2 □ Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 □ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1



□ □ □ Danger □ □ □ H302 + H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. □ H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. □ H315 - Provoque une irritation cutanée. □ H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. □ H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. □ H335 - Peut irriter les voies respiratoires. □ H361d - Susceptible de nuire au fœtus. □ H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Appareil gastro-intestinal, Cavité nasale) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. □ H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. □ H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. □ EUH401 - Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur <https://agro-bayer.fr> - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Juillet 2026 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : <https://agro-bayer.fr>

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)